

# ANTI**RESSE**

N° 219 | 9.2.2020

## L'affaire Simon Brandt et le «journalisme Pampers»

### Theodor Fontane, aventurier de l'âme (2)

### Clarifions... mais quoi?

Observe • Analyse • Intervient



LE BRUIT DU TEMPS par Slobodan Despot

## L'affaire Simon Brandt, un «signal faible» — mais assourdissant!

UN SCANDALE PEUT EN CACHER UN AUTRE. ON DÉCOUVRE ICI COMMENT UN ESPOIR DE LA POLITIQUE GENEVOISE EST DEVENU UN DÉGÂT COLLATÉRAL DE LA CHUTE DE SON MENTOR, PIERRE MAUDET. MAIS LA PERSÉCUTION DU LANCEUR D'ALERTE SIMON BRANDT PAR LE PROCUREUR JORNOT EST BIEN PLUS CHOQUANTE. ELLE NOUS MONTRE COMMENT NOUS SOMMES MÉDIATIQUEMENT DRESSÉS À VOIR L'ACCESSOIRE PLUTÔT QUE L'ESSENTIEL ET COMMENT L'INTIMIDATION MORALE L'EMPORTE DE PLUS EN PLUS SUR LE LANGAGE DES FAITS.

L'«affaire Maudet» a été un feuilleton politique retentissant en Suisse romande. Pour mémoire, l'ambitieux conseiller d'État (ministre cantonal) Pierre Maudet a été pincé la main dans le sac à mentir de façon répétée sur un voyage à Abu Dhabi qui lui avait été offert par le cheikh du lieu. Entraîné dans une spirale de mensonges, l'enfant prodige de la politique suisse s'est retrouvé dans

la position du paria encombrant de la société genevoise et en particulier de son parti, le PLR. Même s'il s'accroche à son poste, celui qui fut le plus jeune candidat au Conseil fédéral n'est plus aujourd'hui qu'un astre mort. La publication du livre de Philippe Reichen, *Pierre Maudet, le vertige du pouvoir*, vient raviver l'imbroglio. Elle m'a incité à me replonger dans ce «House of Cards» helvétique

et dans les mirages médiatiques qui l'entretiennent.

**PRÉAMBULE: LE MOT QU'ON NE PRONONCE PAS EN SUISSE**

Le 5 septembre 2018, j'étais invité dans l'émission de débats Infra-rouge pour commenter les déboires de Pierre Maudet. Je m'y retrouvais dans le camp des «accusateurs» aux côtés de la présidente du Parti socialiste genevois, Carole Anne Kast, et de Raphaël Leroy, le journaliste par qui le scandale Maudet est arrivé — avec le susnommé Philippe Reichen en appui. En face de nous, des éléphants de la droite bourgeoise, Christian Lüscher, le revenant Guy-Olivier Segond et le très consensuel ex-ministre vaudois Claude Ruey, qui, devant les caméras, ont vigoureusement réfuté mes interventions. En coulisses, le ton était fort différent. Avant de défendre avec ferveur l'honnêteté de son camarade de parti à la suite de ses aveux forcés, Christian Lüscher l'avait déclaré cliniquement mort. Un diagnostic qu'il allait valider lui-même en le lâchant quelque temps plus tard. Ce fut un moment baroque de la fourbe comédie humaine!

Mon intervention n'allait pas rester sans suites. Le lendemain, j'étais interpellé par un jeune homme alors que je faisais mes courses. «Je vous ai vu hier soir. Vous avez dit un mot qu'on n'ose pas prononcer dans ce pays: corruption!» C'est vrai: j'avais dit qu'en Suisse la corruption était couverte d'un voile de pudeur, car systémique. Il aura fallu élaborer tout un dispositif d'œillères juridiques et d'alibis moraux pour la soustraire à la conscience des citoyens.(1)

Il m'avait paru naturel de souligner cette réalité dans le contexte de l'affaire Maudet, sans trop m'appesantir dessus. La «lutte contre la corruption», on l'a vu tout au long de l'histoire récente, n'a souvent été qu'un prétexte au flicage et à la répression qui a fait plus de dégâts que le mal qu'elle prétendait combattre. Il n'empêche, mon mot a mal passé. Au retour du studio, dans le train qui nous emmenait vers Lausanne, Claude Ruey, qui fut lobbyiste en chef de SantéSuisse et donc un maître de l'action de coulisses, s'employa à me détailler l'argument qu'il avait brandi durant le débat: que le «surmoi» et l'éthique protestante» des hommes politiques suisses (non catholiques, donc!) étaient un véritable bouclier contre les tentations qui font trébucher le commun des mortels. Pour ma part, tenant la Suisse, sur ce chapitre, pour un pays comme un autre, j'en ai surtout conclu qu'une des meilleures manières d'ignorer un vice consiste à ne point le nommer.(2)

Le jeune homme n'était pas le dernier client du confessionnal, ce jour-là. Un peu plus tard, je recevais l'appel d'un Genevois à qui je ne me souvenais pas d'avoir donné mon numéro de téléphone. Il me proposa une entrevue pour évoquer entre quatre yeux les affaires «sérieuses» du canton.

Nous nous sommes rencontrés

comme dans un roman de Grisham, au petit matin, dans une cafétéria de l'aéroport. Cet homme d'affaires excédé m'a déroulé une version *business* de l'air du Catalogue de *Dom Juan*. *Madamina, il catalogo è questo/Della gente che comprò il padron mio...* Genève est une plaque tournante mondiale, et pas seulement de la finance. Il trouvait vraiment «minable» de s'en prendre à Maudet pour un week-end à 60 ou 80'000 francs lorsque tel ou tel... La galerie pittoresque de corrupteurs et de corrompus qu'il m'a dépeinte donnerait du blé à moudre pour plusieurs années à une équipe d'enquêteurs.

C'était gravissime et cocasse en même temps. L'image la plus drôle qui m'en est restée est celle de ce coffre-fort jamais verrouillé, dans une boîte où il avait travaillé, une caverne d'Ali-Baba où les cadres partant en mission dans le «tiers-monde» puisaient au jugé les boîtes de montres de luxe avant de sauter dans l'avion. Le retour sur investissement était, paraît-il, assuré. Rien ne séduit tant que la qualité suisse!

Il est toujours bon de replacer les choses dans leur contexte. A la réflexion, j'avais été sévère pour Maudet. Son erreur — en tant que politique de vocation et de métier — était une faute professionnelle. Il lui eût peut-être suffi de déclai-

rer la nature et les modalités de son déplacement. Combien d'élus suisses, avant et après lui, sont allés «consolider leurs réseaux» à l'étranger au frais de l'invitant? Et peut-on sérieusement reprocher aux élus de percevoir des avantages susceptibles de contreparties dans un pays où le financement des partis politiques est entièrement confidentiel? Pour un week-end dans le Golfe, combien de promesses — et pour quels montants? — faites aux bétonneurs, chaque année électorale, dans chacun des 26 cantons suisses? (Aucune, bien entendu! Le «surmoi et l'éthique protestante» protègent nos élus!)

#### LE MOTEUR CACHÉ

Mais voici que débarque Philippe Reichen, le correspondant de la presse alémanique immergé dans la réserve d'Indiens romande. Reichen ne veut pas assassiner son sujet. Il en trace un portrait minutieux fondé, nous dit-il, sur des dizaines d'entretiens. Nous connaissons même la couleur de son fauteuil d'étudiant et le parfum (cigare et single malt) de ses péchés mignons.

Sous la plume de l'enquêteur, *M le Maudet* apparaît comme le héros de cinéma qu'il deviendra peut-être un jour. Toute sa vie n'aura été qu'une préparation à la brillante trajectoire qu'un mensonge mesquin aura

Le magazine de l'Antipresse est une publication de l'Association L'Antipresse. Conception, design et réalisation technique: INAT Sàrl, CP 429, Sion, Suisse. Directeur-rédacteur en chef: Slobodan Despot.

Abonnement: via le site [ANTIPRESSE.NET](http://ANTIPRESSE.NET) ou nous écrire: [antipresse@antipresse.net](mailto:antipresse@antipresse.net)

N. B. — Les hyperliens sont actifs dans le document PDF.

*It's not a balloon, it's an airship!* (MONTY PYTHON)



suffi à briser. On voit d'ici l'ado tête à claques qui, déjà, joue des coudes pour être le premier partout et se fait, à quatorze ans, appeler «Président». Le jeune Rastignac est *«implacable»* dans la construction de son pouvoir. Il est intelligent, volontaire, convenable mais point trop embarrassé de scrupules. Il incarne une nouvelle génération de carriéristes politiques qui n'ont plus grand-chose à voir avec les idéaux si helvétiques de service et de bien commun que défendaient leurs prédécesseurs.

Happé par la lecture du livre, j'avais oublié de noter un détail qui, dans l'arrière-plan, me gênait un peu. Il a fini tout de même par émerger lors de notre entretien avec l'auteur aux Beaux parleurs de la RTS, le 2 février dernier. Comment avait-il monté son enquête? Ce procès-verbal d'audition chez le procureur

Bertossa livré quasi *verbatim*, en p. 131-132, d'où Philippe Reichen le tenait-il? Ce ne pouvait être qu'une fuite venant d'un magistrat ou d'un avocat. «Protection des sources!» me répondit-on alors même que je n'avais rien objecté à cela. Le délit était du côté des informateurs: le journaliste pouvait tout au plus éprouver un cas de conscience, mais il en était loin. Personne, à mon grand étonnement, ne semblait voir «l'éléphant au milieu de la pièce», comme diraient les Anglais: le fait que le secret de l'instruction, dans l'affaire Maudet et ses ramifications, n'existe tout simplement plus. Cela me semblait infiniment plus important, sur le coup, que le sujet de couverture.

#### **«OPÉRATION CUMULUS», DES MÉTHODES TOTALITAIRES PRÈS DE CHEZ VOUS**

Lorsque l'illégalité crève les digues et qu'elle se répand partout, elle tient lieu de loi. J'ai repris contact avec Simon Brandt. Entre 2014 et 2018, Brandt a été un adjoint proche de Pierre Maudet avant d'être congédié par le ministre. Depuis, il travaille comme analyste à la Direction stratégique de la Police, où il mène des recherches académiques sur l'évolution de la criminalité, du terrorisme ou de la délinquance dans les communes genevoises. Avec sa silhouette longiligne d'éternel étudiant, sa mémoire sans failles et ses introversions surprenantes, Simon Brandt est un «haut potentiel» type. Humble et discret, il était à ma

connaissance, dans les trentenaires de la vie publique suisse, l'un des derniers Mohicans passionnés par la lutte des idées et le bien commun. A ce titre, il comptait redorer le blason de son parti, le PLR, en se portant candidat à l'administration de la ville de Genève lors des élections du printemps qui vient.

Ceci jusqu'à ce que le procureur Jornot le convoque pour un entretien. Il aurait pu le faire discrètement, par exemple à son poste de travail, dans un immeuble accessoirement truffé de policiers. Mais non. La méthode dit tout des intentions. La police genevoise, quoiqu'en en sous-effectif chronique, aura réussi à mobiliser onze inspecteurs pour arrêter le citoyen Brandt! On a même affecté un nom de code approprié à cette pantalonnade: «Opération Cumulus»!

Le 13 décembre dernier, à 7h15 du matin, Simon sort de chez sa mère pour se rendre en tant que député à une session du Grand Conseil lorsqu'il est interpellé et emmené au poste de l'Inspection Générale des Services (IGS). Là, il est mis en cellule et menotté avant qu'on l'embarque dans une série de perquisitions: à son bureau, à son domicile, au domicile de sa mère et même chez son ex-compagne. On saisit son téléphone et la totalité du matériel informatique, y compris des appareils qui ne lui appartiennent pas. Son équipement ne lui sera rendu que six semaines plus tard, fin janvier, alors que toute sa documentation

politique s'y trouve et qu'il est déjà en campagne.

Mais il y a pire. De manière répétée, pendant sa détention, on présente à Simon un «deal» à l'américaine: tout se passera mieux s'il livre des informations sur Maudet. Un inspecteur l'humilie en le faisant mettre à nu et en le forçant à faire ses besoins naturels devant lui, et sous les yeux de sa mère. Simon en est encore effaré en me racontant l'épisode:

«Un inspecteur est devenu très agressif lorsqu'il a trouvé à mon domicile une affiche en faveur de la Loi sur la Police dont les syndicats policiers ont été de virulents opposants. Il m'a traité de menteur en prenant son collègue à témoin et j'ai bien cru que j'allais me faire frapper tellement ils étaient en colère. La haine qu'ils avaient envers Pierre Maudet était palpable car c'est lui qu'ils visaient à travers moi.»

C'est seulement une fois ramené en cellule, vers 16h30, qu'il comprend, avec l'arrivée de son avocat, la raison de ce déchaînement.

Ce qu'on lui reproche? D'abord, d'avoir transmis à Pierre Maudet des éléments issus de la base de données de la police — donc une opération de *hacking* informatique. Ensuite d'avoir rendu public un rapport du Contrôle financier de la Ville de Genève sur les notes de frais excessives du Conseil administratif (exécutif de la mairie) et de certains hauts fonctionnaires.

Simon Brandt a été libéré après six heures d'audition et de vérification, aux alentours de 22h30. Entre-

temps, on a pu constater qu'il ne s'était jamais connecté à la base de données de la police. Le jour où il était censé l'avoir fait, il se trouvait en vacances et sans aucune possibilité d'accès à distance. Toutes les connexions laissent une trace permettant de déterminer la date du login ainsi que les recherches effectuées.

Il n'a pas pour autant été blanchi de cette accusation. Au contraire, il doit encore subir une audition, probablement destinée selon lui à vérifier ses dires.

«Ils savent aujourd'hui que je ne l'ai pas fait, me dit-il, et je ne comprends pourquoi cette procédure se poursuit, sinon parce que certains craignent de devoir rendre des comptes. La question doit être posée à l'inspecteur de police concerné qui soit a fait exprès soit a négligé de le faire. Dans les deux cas, son incompétence saute aux yeux, de même que se pose la question de son impartialité.»

Le Procureur aurait pu faire effectuer ces vérifications élémentaires avant d'envoyer une brigade arrêter un citoyen manifestement inoffensif. L'autre chef d'accusation paraît encore plus absurde. Le rapport qu'on l'accusait d'avoir divulgué était considéré comme public par le préposé genevois à la protection des données. Épinglant le coûteux dysfonctionnement de l'administration, il était d'un intérêt public évident. Et il se trouvait de toute façon entre les mains des journalistes.

## LA LOYAUTÉ, CETTE TARE...

Brandt persiste. Il estime que la population a le droit de savoir l'usage qui est fait de l'argent public, à plus forte raison quand des magistrats ou des fonctionnaires abusent de celui-ci à des fins privées. Il est convaincu qu'on cherche à le punir pour avoir potentiellement dit la vérité et révélé des malversations, alors que ceux qui les ont commises n'ont pas été inquiétés. Dans sa campagne électorale, il a introduit un thème qui ne doit pas plaire à tout le monde. Il souhaite faire auditer le fonctionnement de la ville dans son ensemble, estimant que des notes de frais ne sont que la pointe de l'iceberg. Est-ce pour écarter le danger qu'une partie du «deep state» genevois tente de le compromettre aussi spectaculairement? Est-ce pour le punir de sa loyauté irrationnelle envers Pierre Maudet, même après que celui-ci l'eut lâché? Or cette intégrité sans rétribution est peut-être le trait le plus estimable de son caractère.

«J'ai eu l'impression d'une sorte d'hallali ou tout le monde a voulu participer à un assassinat public. Les plus folles rumeurs ont couru, des articles spécieux ont été écrits et tout le monde voulait aboutir à une conclusion: celle de la culpabilité judiciaire de Pierre Maudet avant l'heure. C'est l'une des raisons qui font que je l'ai soutenu à l'époque tant je ne supportais pas l'injustice qui se déroulait sous mes yeux.»

Ce n'est de toute évidence pas par intérêt clanique ou person-

nel que Brandt a agi et réagi, mais par principe. Or au temps de la politique-spectacle, de la politique-people, ce mobile est devenu incompréhensible, pour ne pas dire incongru.

Voilà en quoi l'«affaire Simon Brandt» est plus poignante, et plus révélatrice, que l'affaire Maudet. M, après tout, peut être vu comme un apparatchik sabordé par son hybris, sa propre folie des grandeurs. Le personnage, intérieurement, apparaît trivial. B, à ce titre, est son contraire. A cause de sa pureté, et non malgré elle, il constitue le bouc émissaire idéal — et un révélateur de la corrosion du système.

Au premier abord, on est intrigué par la vacuité du dossier qui a motivé l'arrestation spectaculaire de Simon Brandt, et sidéré par la brutalité avec laquelle il a été traité. Puis l'on comprend que ces choses vont de pair. Plus le lanceur d'alerte est irréprochable, et plus il sera criminalisé.

Cette épreuve aura définitivement fait sortir Simon Brandt de sa peau de jeune binocleux. Commentateur sagace des affaires genevoises, Pascal Décaillet lui a adressé un poignant hommage dans *GHI*, le 5 février:

«Un homme qui tient, un homme qui se bat, un homme qui ne capitule pas, mérite non seulement notre respect humain, mais aussi notre admiration politique. Plongé dans une affaire qui rappelle les premières pages du Procès de Kafka, l'homme a traversé la tourmente. Il a tenu.»

Mais les tribulations de Simon Brandt nous intéressent bien au-delà de son cas personnel.

#### **AVEC LE JOURNALISME PAMPERS, ON PEUT DORMIR TRANQUILLE**

Comme dans la saga Maudet, le feuilleton médiatique est constamment alimenté par les fuites judiciaires. Sans elles, ces deux affaires auraient sans doute fait long feu. Les divulgations viennent aussi bien de l'intérieur du PLR, d'où l'on «exfiltre» des documents relevant parfois du secret de fonction, que de la magistrature et de la police. Dans le cas Brandt, les indiscretions commencent le jour même de son arrestation. Son avocat est informé de son arrestation après les journalistes, lesquels étaient au courant des motifs de celle-ci avant l'intéressé lui-même. Lorsqu'il est relâché, tard le soir, Brandt a la surprise de constater que le contenu de son audition devant la police avait été transmis à la presse en temps réel. Des conséquences? Aucune. Les auteurs de cette violation du secret de fonction et de l'instruction sont pourtant facilement identifiables, vu qu'il n'y avait que trois policiers présents lors de l'interrogatoire. Aucune enquête non plus au sujet de la publication d'un échange de SMS par *Le Matin*, obtenu par une source, peut être policière, qui aura encore violé son secret de fonction.

Dans ces affaires genevoises, la violation du secret de fonction et de l'instruction est devenue la règle. Elle est si ordinaire désormais qu'on



ne la remarque même plus. Elle alimente, comme en France, un «journalisme Pampers» voué à recueillir les fuites et à présenter comme de l'enquête ce qui est en premier lieu une divulgation d'informations utilisées à des fins de chantage ou de pression.

Dans un de ses derniers textes, le grand enquêteur Pierre Péan, décédé en 2019, dénonçait cette «alliance de circonstance entre une petite fraction du monde judiciaire et une tête d'épingle du monde médiatique». Il rappelle que l'exploitation des informations ainsi obtenues repose sur la violation de deux lois, la présomption d'innocence et le secret de l'instruction, au nom du droit à l'information.

En ne poursuivant pas ces fuites qui semblent les arranger, les procureurs laissent ainsi se développer une justice de rue où les journalistes, comme l'a affirmé Philippe Reichen lors de notre entretien radio, s'attribuent une mission de «clarification» réservée à la justice. Par une pente naturelle, l'attention du public est focalisée sur les personnes visées par ces fuites, la présomption d'innocence vole en mille morceaux et — bien entendu — plus personne ne songe à inspecter les mobiles et les mécanismes d'une telle «information». L'accusé reste seul, broyé à la fois par la machine judiciaire et la machine médiatique qu'elle actionne.



Dans les faits, le journalisme Pampers est devenu un auxiliaire de la dictature des magistrats qui tendent à personnaliser et moraliser toujours plus leurs enquêtes. Dans le cas Simon Brandt, l'action du procureur entrave manifestement le processus démocratique en maintenant une pression injustifiée, et spectaculaire, sur le citoyen-candidat. En ne poursuivant jamais les délits liés aux «fuites» et en déléguant ainsi la «clarification» des affaires aux journalistes, ces magistrats contournent

l'État de droit et font de leur mission un outil de pouvoir.

Les journalistes bénéficiaires de ces indiscretions auraient pu s'interroger sur les mobiles de leurs informateurs. Ils auraient peut-être pu faire le lien entre le fuitage des sources policières et la mise au pas des syndicats de police genevois par Maudet. Ou se demander si le procureur Jornot, par ailleurs habitué aux débordements, n'aurait pas accumulé des griefs personnels contre Maudet, par exemple lors de sa récusation par la Chambre pénale de recours dans une affaire qu'il co-instruisait avec une procureure qui se trouvait aussi être sa concubine? Et aussi, pourquoi pas, superposer l'agenda des procureurs avec les échéances électorales des partis auxquels ils seraient potentiellement liés? Tout au moins auraient-ils pu dénoncer le traitement dégradant infligé à Simon Brandt lors de son arrestation, se demander s'il est vraiment proportionné à son «crime» et, si tel n'était pas le cas, ce que cet abus signifiait.

Mais ce seraient là des efforts de pensée et de véritables enquêtes, coûteuses et risquées, du *«banal journalisme lent»*, selon Pierre Péan. Qui constate qu'il est beaucoup plus simple d'«attendre une fuite». Entrer dans la profondeur des événements, voir «dans les choses plus que les choses» est devenu, semble-t-il, un luxe.

Grâce à cette alliance straté-

gique entre une certaine presse et la magistrature, on assiste à un effacement progressif des contre-pouvoirs internes au système judiciaire. Cette transformation de la justice démocratique en outil de règlement de comptes se déroule sous nos yeux et pourtant nous ne la voyons pas, accaparés que nous sommes par la feuilletonisation des affaires judiciaires et leur focalisation sur des problèmes de personnes. La dérive de la justice genevoise est autrement plus significative que les cafouillages d'un ministre à propos de ses billets d'avion. Mais nous sommes conditionnés à ne plus voir que des phénomènes sans jamais réfléchir aux principes et aux causes. Telle une foule primitive, nous réclamons sans cesse des sorcières à brûler en espérant que cela remettra l'ordre du monde à l'endroit.

~~~~~  
NOTES

1. Ce sont curieusement les écrivains — les Frisch, Zorn, Dürrenmatt — ou les cinéastes qui ont déchiré le rideau de la «matrice». Un dévoilement qui, cependant, ne s'est pas traduit par des actes concrets. Il est — par exemple — parfaitement admis, aujourd'hui encore, que plus de 90% des parlementaires fédéraux, à peine élus, soient recrutés dans des conseils d'administration pour des raisons qui ne semblent pas toujours liées à leurs compétences professionnelles.
2. Et, partant, que la charge subversive des prophètes et des poètes tient justement dans leur besoin incongru d'appeler les choses par leur nom!

EFFI BRIEST, SCÈNE DU FILM  
DE RAINER WERNER FASSBINDER



CANNIBALE LECTEUR de Pascal Vandenberghe

## Theodor Fontane, aventurier de l'âme (2)

**E**N 1878, À L'ÂGE DE CINQUANTE-NEUF ANS, FONTANE FAIT PARAÎTRE SON PREMIER ROMAN, *AVANT LA TEMPÊTE*. EN VINGT ANS, JUSQU'EN 1898 (ANNÉE DE SA MORT), IL PUBLIERA SEIZE ROMANS, DES CHRONIQUES THÉÂTRALES, LA SUITE DES *PROMENADES*, DES POÈMES, DEUX RÉCITS AUTOBIOGRAPHIQUES. CE SONT SURTOUT SES ROMANS QUI ONT FONDÉ SA RENOMMÉE.

Son premier roman, *Avant la tempête*(1), est un roman historique sur la campagne d'Allemagne de 1813, qui vit les États allemands se retourner contre Napoléon et rejoindre la Sixième coalition menée par la Russie. Encore proche de l'inspiration prussienne des *Promenades à travers la Marche de Brandebourg*, la fiction qui apparaît pour la première fois dans son œuvre marque son passage de la piété patriotique à l'esprit critique. Les thèmes romanesques fondamentaux qu'il développera dans ses romans ultérieurs y sont déjà présents: la figure féminine séductrice, avec son réseau de métaphores de l'air et de l'eau formant un pôle magique également symbolisé

par le catholicisme, dans son opposition au prussianisme moralisateur, prosaïque et rigide, lié aux figures du père: l'Allemagne est en pleine période du *Kulturkampf* (« combat pour la civilisation»), le conflit religieux et politique qui opposa, après la fondation de l'Empire d'Allemagne (1871), l'État bismarckien à l'Église catholique et au parti du Centre.

Les œuvres suivantes, *Grete Minde* (1880), *Ellernklipp* (1881), *Schach von Wüthenow* (1882), relèvent encore du genre historique, puis ce sont deux œuvres narratives assez brèves, *L'Adultera* (1882) et *Graf Petöfy* (1884), dans lesquelles Fontane explore ce qui deviendra son genre de prédilection: un petit nombre de personnages,

une intrigue simple et mince reposant sur un schéma récurrent, celui d'un personnage féminin dans une situation de non-liberté qui échappe à la contrainte grâce à l'amour. Mais l'échec vient, entraînant soumission, punition ou résignation, pour finir par la mort ou la transfiguration. C'est donc au sort de la femme que va s'intéresser Fontane: depuis 1794, le droit civil prussien codifiait les droits des femmes et des hommes, mais en créant une situation paradoxale pour les femmes. Si d'un côté elles devenaient des sujets libres et indépendants, de l'autre, en tant que femmes mariées, elles continuaient à subir une sorte de droit particulier (*Sonderrecht*) annulant le bénéfice de cette libéralisation. La loi accordait par exemple à la femme célibataire le droit d'exercer une activité salariée, mais le retirait à la femme mariée, contrainte d'obtenir l'autorisation de son mari pour pouvoir travailler. Et le mari était l'unique dépositaire du droit de décider des questions concernant l'éducation des enfants. L'inégalité des sexes était encore plus flagrante dans les cas d'adultère: il était toujours cause du divorce lorsqu'il était commis par la femme, mais, pour l'homme, seul l'adultère commis dans le domicile conjugal permettait à la femme d'obtenir le divorce!

C'est bien ici que peuvent s'appréhender la particularité et la modernité de Fontane: aucun autre romancier allemand du XIXe siècle n'a su comme lui se mettre à la place de ses personnages féminins

et les faire vivre, montrer les difficultés des jeunes filles à trouver un partenaire et des femmes mariées à supporter leur mari. Plaidoyer pour l'émancipation féminine, mais aussi pour celle des jeunes, en particulier dans *Cécile*(2) (1887) et dans le roman considéré comme son chef-d'œuvre, *Effi Briest*(3) (1895), mais aussi dans *Madame Jenny Treibel*(4), malheureusement moins connu que le précédent, mais dans lequel Fontane est au sommet de son art.

C'est par erreur que l'on compare souvent Effi Briest à Emma Bovary: Fontane y raconte davantage le drame de la jeunesse engagée et soumise que celui de l'adultère, de la province et de l'ennui que décrit Flaubert. Fontane se rattache au mouvement réaliste, mais précise dans une lettre: «*On a une conception totalement erronée du réalisme si l'on pense qu'il est une fois pour toutes associé à la laideur. Il ne sera vraiment authentique que lorsque, inversement, il s'associera à la beauté et transfigurera la laideur qui accompagne inévitablement toute vie. Comment et par quels moyens? C'est là son affaire à lui. La meilleure voie est celle de l'humour.*» Et c'est bien là une autre différence entre Flaubert et Fontane: si le premier, comme le remarqua Sartre, donnait l'impression de «mettre des manchettes» avant d'écrire — en bon écrivain «bourgeois» —, le second ne joue pas la comédie de «l'homme de lettres» qui cherche à impressionner son lecteur, mais choisit une allure décontractée où l'humour et l'iro-

nie permettent de dédramatiser et de ramener toute chose à sa dimension humaine. Son humour est typiquement berlinois: humble, simple, sans grandiloquence. À cet humour berlinois s'ajoutent des traces d'humour britannique (Fontane a résidé cinq ans à Londres) et français, notamment dans les allusions plus ou moins lestes aux péripéties charnelles de la vie amoureuse (les «*Frivolitäten*»), comme on dit en allemand), humour que lui-même attribuait à ses lointaines origines gasconnes.

Sa conception du roman est limpide: «Qu'est-ce qu'un roman? Il doit, en évitant tout ce qui est exagéré et laid, nous raconter une histoire à laquelle nous croyons. Il doit parler à notre imagination et à notre cœur, nous stimuler sans nous irriter; il doit, pour un temps, faire apparaître sous nos yeux un monde fictionnel comme un monde réel, nous faire rire et pleurer, espérer et craindre, mais en fin de compte nous donner l'impression d'avoir vécu parmi des êtres tantôt charmants et agréables, tantôt de caractère et intéressants, dont la fréquentation nous a procuré de belles heures, nous a fait progresser, nous a purifiés et instruits.» Et pour ce qui le concerne, il ajoutera: «Je ne prétends pas bouleverser, pas même fasciner; je voudrais simplement que des personnages aimables, que met en avant un arrière-plan historique, divertissent le lecteur et finissent même, si possible, par lui être chers, mais sans vacarme et sans excès.»

Trop souvent perçue à l'étranger

comme pesante et indigeste, bien qu'ambitieuse et profonde, la littérature allemande trouve en Fontane un formidable ambassadeur pour réfuter ces *a priori*: tout en finesse, en limpidité et en humour, ses romans donnent une image bien différente et ô combien plaisante de la littérature allemande. Il fut une exception et un précurseur, et l'histoire de sa vocation tardive pour le roman invite à lui appliquer la remarque qu'il émit à propos de son propre père: «*Ce n'est qu'à la toute fin qu'il fut vraiment lui-même*». À qui mieux qu'à Thomas Mann confier le soin de conclure cette chronique: «*On l'a souvent qualifié de "causeur" et c'est ce qu'il a été. Mais la vérité c'est qu'il était un chantré, même lorsqu'il semblait bavarder et ce bavardage qui, après Effi Briest, devint prédominant, presque inquiétant du point de vue poétique, consiste à volatiliser la substance même du texte à tel point qu'il ne reste finalement qu'un jeu acrobatique du ton et de l'esprit.*»

~~~~~  
NOTES

1. Ce roman, comme la plupart des autres, est épuisé en français. J'indiquerai donc uniquement, en note, les références de ceux que l'on peut se procurer actuellement.
2. Theodor Fontane, *Cécile* (1887, Flammarion, coll. «GF», 1998).
3. Theodor Fontane, *Effi Briest* (1895, Gallimard, coll. «L'imaginaire», 2001).
4. Theodor Fontane, *Madame Jenny Treibel* (1892, Gallimard, coll. «L'imaginaire», 2011).



SUR CES MOTS par Arnaud Dotézac

## Clarifions pour clamer ce qu'on doit déclarer

Fidèle au poste, Slobodan Despot intervenait dimanche dernier aux «Beaux parleurs», émission de grande écoute de la Radio Suisse romande. Il y interpella notamment, sous l'angle moral, le journaliste alémanique et invité du jour, Philippe Reichen, sur la publication, dans son dernier livre, de fuites judiciaires, couvertes par le secret de l'instruction. En Suisse, les sources journalistiques étant plutôt bien protégées, Reichen ne prit aucun risque à répondre tout de go que: «si ça permet de clarifier les choses, j'trouve plutôt bien».

«Clarifier», un mot qui sonne comme un «clairon». Se souvient-il que *clarus* désignait à l'origine le tonnerre, le bruit retentissant ou encore la convocation solennelle (*calo*), dans la lignée indo-européenne de *\*Kel-* (bruit produit par un coup, appel). A-t-il idée que la *clarigatio* désignait en son temps la «réclamation» de son dû à l'en-

nemi, sous peine de représailles? Il y a quelque chose de dur et sonore, au tréfonds du goût pour l'*Aufklärung*.

Le subconscient ne l'a sans doute pas oublié, avide des «clameurs» publiques à charge (*clamo*: en appeler d'une voix claire) et des «acclamations» pour soi. Il n'empêche, «proclamer» sa bonne intention, ne vaut pas licence à «déclassifier» l'instruction (*classis*: appel aux armes, *classicum*: sonner de la trompette), sauf à sonner le «glas» (aussi de *classis*) des innocences présumées. Surtout lorsque la «nomenklatura» (*nomen-calatura*) médiatique joue la «clarification» essentiellement pour sa propre gloire (*clarus-facio*: glorification). C'est pourquoi, il sera toujours suspect de vouloir «concilier» (*con-calo*, appeler ensemble) «calendrier» judiciaire et «déclarations» de journalistes. A moins «d'intercaler» quelque bon «paraclet».

## TURBULENCES

### CENSURE · Sleeping Giants, des masques qu'il est urgent de faire tomber

Dans une vidéo de 3 minutes, l'Observatoire des journalistes et de l'information médiatique (OJIM.fr) dénonce les «nouveaux inquisiteurs» que sont les Sleeping Giants.

En France, la filiale des Sleeping Giants s'incarne dans le «collectif citoyen de lutte contre le financement du discours de la haine». En clair, ledit collectif, anonyme, se livre à la délation et au chantage en essayant de frapper les médias non-conformes au portemonnaie, c'est-à-dire en intimidant leurs annonceurs.

On peut cependant douter de l'efficacité de la riposte incarnée par les «Watching Giants», organisation conçue en miroir négatif qui, de fait, intronise les SG en tant que référence sans dire de quoi ils sont faits concrètement. Plutôt que de dénoncer, il serait utile d'enquêter sur les zones d'ombre de cette organisation de subversion professionnelle.

L'Antipresse a commencé par analyser l'identité des fondateurs, en notant que leurs avatars d'activistes-idéalistes ne correspondaient guère aux profils réels des personnes et en établissant leurs liens directs avec le Deep State américain. Mais ce n'est que le début des questions:

- \* — De quel chapeau a-t-on tiré Nandini Jammi, la jeune Indienne récemment relokée pour servir d'icône au mouvement?

*«Même après avoir recoupé de très enfouies et très rares informations sur son environnement familial (père haut fonctionnaire du FMI), on constate que Nandini Jammi n'existe quasiment pas sur Internet avant son dévoilement. Ce genre d'intraçabilité relève ordinairement soit d'un travail d'effacement très professionnel, soit d'un changement d'identité.»*

(Arnaud Dotézac: «Géants endormis... ou insomniaques de la censure?», Antipresse 214, 05/01/2020).

- \* Comment Nandini Jammi a-t-elle fait pour acquérir une notoriété mondiale aussi rapidement?
- \* Comment expliquer ce succès mondial en traînée de poudre et ce soutien médiatique quasi-unanime?
- \* Qui finance les outils informatiques sophistiqués, les techniques de marketing avancées, la promotion, la formation, les sites?
- \* A qui appartient l'infrastructure?
- \* Quelle légitimité peut-on accorder à des «militants» qui s'avancent masqués?
- \* Comment le gouvernement français peut-il endosser ces opérations anonymes et illégales dans sa «lutte contre la haine»?

L'action des *Sleeping Giants* ne pourra être contrecarrée que par le démontage de l'opération qu'ils incarnent en tant qu'auxiliaires d'une répression illégale et illégitime de la liberté d'expression.

- \* Lire notre dossier «Géants endormis... ou insomniaques de la censure?», Partie 1, Partie 2, Antipresse 214 & 215, 05-12/01/2020.

### SUISSE · Le vent dans la voile

Elle y réfléchira à deux fois, cette cliente IKEA, avant de se plaindre d'une caissière volée. «Recadrée» par la grande chaîne de mobilier, elle fait encore l'objet d'un feu de barrage sur le net. A quand la protection policière?

On croyait jusqu'ici que c'était le port du voile islamique qui posait problème dans les lieux publics en Suisse, et non sa réprobation par les citoyens ordinaires. Mais, de toute évidence — on l'a vu avec l'affaire Mila en France voisine — certaines «barrières mentales» dans la population sont en train

de céder. Nul besoin de soumission quand la population indigène se livre à l'*autosoumission*...

### USA - La fin de l'Empire du Mal selon Oliver Stone

Dans un entretien transmis par la chaîne RT, Oliver Stone et l'ex-président équatorien Correa échangent leurs vues sur les destinées du monde et en particulier celles du Nouveau Monde.

Pour le cinéaste cent fois distingué, «*ce qui s'est passé avec l'Union soviétique se passera avec les Etats-Unis. (...) Il va se passer quelque chose, car nous nous sommes nous-mêmes poussés jusqu'à la limite, nous avons complètement corrompu l'histoire. Malheureusement, parce que j'aime mon pays, [il faut l'admettre:] nous sommes devenus une force du Mal. Une force du mal contre les gens. Contre les gens qui veulent des réformes, qui veulent faire changer les*

*choses*». Stone prend dans la bouche du président Reagan les mots que celui-ci avait utilisés en 1983 pour maudire l'URSS, à la différence près que Stone les applique à son pays, dont il se dit fervent patriote.

Comme au temps où les dissidents soviétiques ne pouvaient s'exprimer librement qu'au micro de la *Voix de l'Amérique*, Stone l'hérétique a pris refuge sur les ondes de *Russia Today*. Il en va de même pour son interlocuteur, l'anti-impérialiste Correa, honni de Washington et réfugié en Belgique après dix ans de présidence passée à soustraire l'Equateur à la toute-puissance de l'Oncle Sam. — J.-M. Bovy/7.02.2020

*Mais encore:*

SYRIE - Idlib, la main dans le sac... de munitions!

## Pain de méninges

### COMMENT ON A TUÉ LA GRANDE RADIO

A. L.: J'aurais dû parler du rôle que la radio a eu pour vous.

M.B.: C'était la grande époque de la radio, ça a été celle qui aurait pu faire de la France un pays immense, peut-être le premier pays du monde. La radio culturelle, en vingt ans, a fait des choses absolument phénoménales [...] Et ce qui est le plus extraordinaire, c'est que, toute la France suivait, et progressait, et avançait, dans une connaissance de la vie, spirituelle, profonde, et que, des gens les plus simples, absorbaient, absorbaient, absorbaient, par exemple [...] C'était absolument incroyable, c'était incroyable! Et, ils ont eu peur!

A. L.: Peur de quoi, selon vous?

M.B.: [rires étouffés] Que l'intelligence se diffuse!

A. L.: C'est dangereux, ça! M.B.: Très dangereux et, et impardonnable! Donc la grille de programmes a été supprimée, du point de vue culturel, d'un coup, d'un coup, et voilà j'ai quitté la radio à ce moment-là; mais les vingt ans que j'ai passés là, je ne les oublierai jamais, c'est eux qui m'ont formé, moi je n'avais qu'un pauvre certificat d'études primaires, et je n'étais pas loin de l'imbécilité, et ces vingt ans m'ont formé [...] C'est tout simple [de comprendre], il suffit de se donner la peine.

— Michel Bouquet, entretien sur France Culture, 9 octobre 2006 (via notre lecteur Jacques Faucher)